

École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE POUR L'ACHAT D'UNE MACHINE A DECOUPE LASER A L'ENSA MARNE LA VALLEE

Pouvoir adjudicateur :

Ecole nationale supérieure de Marne la Vallée
12 av. Blaise Pascal
Champs sur Marne
77420 MARNE LA VALLEE
N° de SIRET : 199 322 306 00028
Code APE : 8542Z

Téléphone : 01 60 95 80 00
Fax : 01 60 95 84 47

Responsable :

Amina Sellali
Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Marne la Vallée
01 60 95 84 64
amina.sellali@marnelavallee.archi.fr

Sophie Perdrial
Secrétaire générale

01 60 95 84 11
sophie.perdrial@marnelavallee.archi.fr

Mode de passation choisi

Marché de procédure adaptée relevant des dispositions de l'article 22 du **Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.**

Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'achat d'un appareil de découpe et de gravage laser CO2 pour l'école nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-vallée (EAVT). La description du matériel est précisée dans le cahier des charges. Le marché est constitué en un lot unique

Déroulement de la procédure

La procédure de marché adapté se déroulera en plusieurs étapes :

- 1/ Remise d'une offre à l'école
- 2/ Ouverture des plis et vérification de références des candidats
- 3/ Examen des offres pour les candidats présentant des références suffisantes
- 4/ Négociation avec les candidats
- 5/ Attribution par le pouvoir adjudicateur

Date et durée de la prestation

La date de livraison souhaitée est fixée au plus tard le 3 juin 2019.

Prix

Le fournisseur devra fournir un devis détaillé (en euros et en français).

Date limite de réception des offres

De préférence le dossier devra être envoyé par messagerie – il peut être déposé sur site au plus tard le lundi 6 mai 2019 avant 16 heures (**attention l'école est fermée du 29 avril au dimanche 5 mai inclus**).

Pièces à joindre dans le dossier

Le candidat devra soit envoyer par voie électronique à l'adresse suivante ; sophie.perdrial@marnelavallee.archi.fr soit envoyer un pli cacheté contenant les documents suivant :

Documents permettant de juger de la capacité à effectuer la prestation :

. une fiche descriptive de la société mettant en évidence les compétences suffisantes pour réaliser la prestation, la solidité financière de la société et sa pérennité. Cette fiche devra permettre d'évaluer la capacité technique du candidat à assurer la prestation.. Les informations suivantes devront y figurer :

* Références du candidat dans le domaine considéré

. une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat a déposé, auprès de l'administration fiscale, à la date figurant sur cette attestation, l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires et que les salariés du candidat son régulièrement employés au regard des articles L1221-10, L3243-2 et R3243-1 du code du travail,

. les interlocuteurs habilités avec lesquels l'école pourra dialoguer (documents officiels – nomination ou délégation de signature, etc...)

. le cahier des clauses techniques signé

Critères de sélection des candidats

- Valeur technique de l'appareil et aspect sécurité : 50%
- Prix : 30%
- Protection de l'environnement (consommation et prix des filtres normalisés et autres consommables) 15%
- Délais de livraison et mise en services : 5%

Lieu de remise des propositions

Le pli devra parvenir à l'adresse suivante : Ecole nationale supérieure d'architecture de Marne la Vallée – 12 av. Blaise Pascal – 77420 Champs sur Marne.

Renseignements complémentaires

Une visite des locaux pourra être effectuée sur rendez-vous auprès de benjamin.giraudon@marnelavallee.archi.fr.